

Trajectoires sociales et académiques de l'éthique

Cette partie propose de changer d'échelle et d'étudier la morale et la place qu'elle occupe de manière générale dans notre société post-industrielle. Une prise de recul est nécessaire pour replacer l'éthique entrepreneuriale dans son contexte global et cela permet d'observer un bouleversement moral particulier à la société post-industrielle. Le lien constant que la religion — en particulier le protestantisme — entretient avec le capitalisme, est un passage nécessaire. En étudiant conjointement les changements de raisonnement moral au sein du protestantisme et de l'économie, plusieurs auteurs (Robbins, 2010; Fassin, 2014) se sont rendu compte d'un tournant éthique au sein notre société. L'anthropologie n'est pas isolée de ce mouvement en particulier dans les pays anglo-saxons — à tradition protestante d'ailleurs. Robbins et Fassin appellent à une anthropologie réflexive, qui permettrait de repenser l'implication de l'anthropologie dans ce tournant éthique.

1. Morale contemporaine

Un regard anthropologique sur les déploiements de la morale dans la société occidentale contemporaine et les rapports entre morale et modernité est nécessaire pour comprendre l'éthique entrepreneuriale et le tournant éthique plus général dans lequel elle s'inscrit.

A. Les formes élémentaires du risque

En publiant en 1986 «*La Société du Risque*», Ulrich Beck ouvra une perspective conceptuelle remarquable dans les sciences humaines, en parlant de société du risque. Selon l'auteur, la société occidentale moderne, contrairement aux sociétés précédentes, qui imputaient les catastrophes aux déités ou au destin, présente la nouveauté de vouloir rationaliser et contrôler le danger. Le risque est en effet une invention moderne : «En parlant de risque, on vise la colonisation du futur, le contrôle de l'incontrôlable. Le terme "risque" est une tentative pour rendre prévisibles et contrôlables les effets imprévisibles de nos décisions sociétales.» (Beck, 2003 : 29)

À partir des années 70, la remise en question des États-nations de l'ère industrielle et l'industrialisation ont provoqué le recul des institutions de prévoyance des États-providence. Anciennement garants de la répartition des bienfaits du progrès, il y a eu un passage vers une gestion des dommages collatéraux, ainsi que leur répartition. Ceci a bouleversé les institutions et leur rôle dans la société (Beck, 2003)

La croyance naïve dans le progrès qui caractérise la société moderne est largement entretenue par les médias de masse et le risque, omniprésent, y est mis en

avant selon Beck. Les médias entretiennent une universalisation du sentiment d'insécurité, et mettent en scène un contrôle de l'incontrôlable par l'expertise économique, la prospection géopolitique ou l'expertise climatologique. Dans le domaine économique, une économie de la peur se développe, selon Beck, où les entreprises tirent profit des émotions des individus pour vendre toujours plus et vendre de la sécurité. Les catastrophes écologiques et financières sont à comprendre comme des effets secondaires du processus de progrès, elles sont présentées comme telles et deviennent alors morales. Hénaff commente d'ailleurs : « La nouvelle philanthropie étend la logique capitaliste dans les sphères qui en subissaient les ravages en assurant des opérations bien calculées d'intégration sociale. » (Hénaff, 2003)

Le rôle des entreprises a aussi changé avec le recul de l'État, elles sont désormais aussi garantes du bien commun. L'inédite place de l'entreprise dans la société pose alors la question de la responsabilité. Mais comment est-on responsable dans la société du risque ? La question du risque structure la pensée et les prises de décisions en entreprise, il est essentiel de lier la question du risque et de l'éthique entrepreneuriale.

Dans l'ouvrage *Ethical Dilemmas in management*, le sociologue norvégien Tore Bakken propose de lier la question du risque à celle de l'éthique entrepreneuriale pour mieux comprendre les fondations philosophiques de la pensée éthique dans notre société moderne post-industrielle (Bakken, 2009). La question que Bakken se pose pour démarrer est « How can we act responsibly as decision makers in a society that is increasingly unpredictable and unknown to us? » (Bakken, 2009 : 11). En essayant d'étudier les fondements de la pensée des décideurs et ce qui motive la problématisation d'événements extérieurs, l'auteur essaye de comprendre comment nous communiquons dans une société du risque. Bakken part des concepts de responsabilité, de risque et de conscience pour mieux comprendre comment ils

influencent la production de l'éthique entrepreneuriale et de manière plus générale comment les organisations modernes « font » de l'éthique.

La moralité du risque est un concept approfondi par le philosophe allemand Hans Jonas¹⁶, Bakken explore ainsi le principe de responsabilité associé au risque à la lumière des travaux de ce dernier. Selon Jonas (1995) le calcul extensif du risque engendre une moralité sans morale, basé sur une sorte de moralité mathématique qui ne prend que superficiellement en compte les impératifs moraux ou éthiques.

Caitlin Zaloom parle de « *work of risk* » dans son ethnographie des traders de Chicago et Londres : *Out of the Pits : Traders and technology from Chicago to London* (2006). À la base du management du risque rationalisé se trouvent les prérequis de la spéculation. La gestion des émotions et les enjeux liés au risque façonnent largement leur pratique professionnelle et sont essentiels à la performance dans les banques qu'elle a ethnographiées. Dans le groupe de traders, le discours s'oriente souvent autour de la question de discipline et de la toute-puissance du marché. En particulier dans la finance, le risque est au centre de la stratégie de l'entreprise, mais aussi au cœur de la pratique professionnelle et éthique. Dirigé sur des principes d'incertitude, l'accent est mis sur des objectifs lointains et vagues comme le gain d'argent ou un idéal de croissance et de progrès. L'ampleur du marché économique et la dispersion des lieux de décisions font du monde de la finance un lieu global et local qui offre peu de contrôle sur les conséquences. Nous verrons ainsi comment les entreprises prises dans les réseaux globaux ont progressivement changé de raisonnement moral.

¹⁶ Philosophe allemand, spécialisé sur les questions de modernité et de responsabilité.

B. Globalisation et éthique

La globalisation et la remise en question des frontières humaines, économiques ou politiques qu'elle a entraînée ont exercé un impact considérable sur la représentation que les entreprises ont d'elles-mêmes et de leur activité économique (Caillé, 2000; Hernes, 2009). Les répercussions des actions que l'on entreprend sont de moins en moins prévisibles, de plus ces actions s'enchaînent dans un monde de plus en plus connecté avec de nouveaux enjeux à l'échelle globale. La globalisation est définie par l'anthropologue Michael Kearney comme « The intensification of world-wide social relations which link distant localities in such a way that local happenings are shaped by events occurring many miles away and vice versa » (Kearney, 1995)

Weber avait déjà montré le déplacement de la société vers une complexification des relations interpersonnelles causée par les sciences, la technologie ou la loi (1904/1991). Cette complexification des relations à l'heure de la globalisation a définitivement eu une influence sur la diffusion massive de l'éthique entrepreneuriale. En effet, Catherine Dolan dans ses travaux, explore les relations qu'entretiennent l'éthique et la mondialisation. Particulièrement dans le cas des « économies éthiques », du développement durable et de la RSE qui offrent un cadre d'analyse significatif pour étudier ce thème.

En partant d'une ethnographie extensive de l'horticulture kenyane dans le cadre du commerce équitable (2000), Dolan suggère que le commerce équitable complique en vérité les relations de partenariat, car il se situe entre le don et le gain et s'inscrit dans des rapports déséquilibrés. Dans le contexte global, le commerce équitable se veut basé sur des interactions équilibrées et justes, mais peine à reformuler les moyens de leur production. Ils opèrent généralement un simple changement de gouvernance, qui n'*empower* pas de manière significative les communautés visées (Dolan, 2007). Dolan décrit d'ailleurs les économies éthiques et

l'éthique entrepreneuriale comme issues d'un sentiment de culpabilité des nations riches face à l'iniquité produite par le modèle capitaliste (Dolan, 2007; Partridge, 2011).

« I argue that while fairtrade is predicated on values of partnership and interdependence, it also operates within commodity chains that advance liberal ethics as a mode of “governmentality” over African producers, translating consumers' sympathy-based humanism into new technologies of regulation and surveillance. » (Dolan, 2007 : 1).

Le discours éthique s'inscrit dans un réseau économique et de gouvernance héritée de l'histoire politique, économique et sociale du monde, il ne faut donc pas sous-estimer sa complexité. Dolan parle de l'éthique comme nouveau mode de gouvernementalité (2007), elle s'est demandé si la RSE remettait réellement en cause la macrostructure d'inégalité ou ne fait-elle que produire ses modèles en créant une nouvelle géographie d'inclusion et d'exclusion (2016).

L'éthique entrepreneuriale s'insère donc dans un réseau global qu'elle influence, mais subit aussi les aléas. Les entreprises transnationales intensifient en même temps leurs pratiques de gouvernance au niveau local en étant présentes à l'échelle globale (Partridge, 2011). La complexité de ce paysage à la fois moral, social et politique nous amène à nous demander comment cette nouvelle conjoncture façonne le monde moral de ses acteurs.

C. Modernité, morale, et temps

Jane Guyer¹⁷ dans un article nommé *Prophecy and the near future : Thoughts on macroeconomic, evangelical, and punctuated time*, met en parallèle l'anthropologie des pratiques et discours économiques et évangéliques, en faisant cela elle met en avant la disparition du futur proche dans les discours de ces derniers. Selon Guyer, la disparition du futur proche change le cadre dans lequel les individus construisent leurs vies. Bourdieu, dans une étude sur l'Algérie, avait déjà utilisé l'argument de l'usage du futur selon les classes sociales (1979), son argument s'organisait autour de l'importance que joue l'insécurité économique du futur proche dans le choix des projets, obligeant à se concentrer sur des projets du présent en espérant un futur distant meilleur (au niveau religieux : paradis, mais économique aussi : loto). Cette tendance apparaît aussi dans le domaine macroéconomique, où l'idéal du progrès est mobilisé comme idéal lointain pour justifier les actions présentes. (Salmon, 2007)

En liant cette idée au politique, Faisal Devji¹⁸ propose une analyse du discours d'Al Qaïda et la manière dont ils argumentent moralement leurs actes. En mettant un accent particulier sur le chaos présumé du monde global, les membres pensent ne pas pouvoir avoir un contrôle sur leurs actions dans ce monde de plus en plus imprédictible (Devji, 2005). Ainsi, ils agissent dans l'espoir d'un futur lointain idéalisé et sont portés par une éthique de conviction et du devoir où l'intention suffit à la validation morale d'une action. Selon Devji ce tournant éthique marque une réponse à la disparition du futur proche avancé par Guyer. Bien évidemment, ce tournant ne concerne pas seulement Al Qaïda, mais aussi des courants religieux comme

¹⁷ Anthropologue britannique spécialiste du temps et des transactions monétaires en Afrique.

¹⁸ Anthropologue-historien tanzanien spécialiste des questions de terrorisme et de morale.

l'évangélisme, la politique (Guyer, 2007), et des courants économiques et aussi académiques (Robbins, 2010).

L'éthique entrepreneuriale marque un tournant similaire, où il devient compliqué dans le contexte de la mondialisation d'anticiper les conséquences de ses actes (Bakken, 2008). La réponse à cette anxiété est peut-être ce tournant vers une éthique déontologique avec la *policy* comme outil.

La prise en compte du contexte global — et de la difficulté de plus en plus prononcée à se projeter dans le temps — nous permet d'observer un tournant éthique que plusieurs anthropologues ont commenté dans les années précédentes (Fassin, 2014; Robbins, 2010; Devji, 2005; Garsten, 2008; Dolan & Rajak, 2016). J'explorerai les tenants de leurs commentaires et critiques à la lumière de l'éthique entrepreneuriale.

1. Tournant déontologique

Nous avons donc pu constater à travers plusieurs exemples que le raisonnement moral moderne s'oriente de plus en plus vers une éthique de conviction (ou déontologique) selon les termes de Max Weber (1959/2003). Les auteurs que nous étudierons principalement sont Joel Robbins, Christina Garsten, Tor Hernes et Catherine Dolan. À travers leurs ethnographies et ouvrages respectifs, nous explorerons le changement de raisonnement moral que connaît notre société en portant une attention particulière à l'éthique entrepreneuriale.

A. Entre responsabilité et conviction

Un des points essentiels de l'argument de Joel Robbins s'articule autour des notions d'éthique de conviction et de responsabilité étudiées plus tôt. Il affirme, à l'issue d'une étude sur les nouvelles formes de discours pentecôtistes¹⁹, que notre société post-industrielle est en train de connaître un tournant éthique considérable où le raisonnement ne se fait plus en termes de responsabilité, mais dans le confort de l'éthique de conviction. Robbins s'est demandé pourquoi de telles masses de la population à l'heure de la mondialisation et du capitalisme étaient attirées par ce type de raisonnement moral. Il a d'abord examiné quel style de raisonnement moral était promu par les pentecôtistes. Ainsi le style est axé sur la culpabilité individuelle, il est essentiellement déontologique — comme expliqué plus tôt —, car il suffit de suivre les règles scrupuleusement pour être libéré de la culpabilité morale. En effet même si le résultat d'une action a des conséquences désastreuses, la responsabilité n'a que peu de poids moral.

Pourquoi préférer un raisonnement moral pensé en terme de devoir absolu plutôt que de conséquences prévisibles à assumer (Fassin et Lézé, 2013)? Cela rejoint les questions étudiées plus tôt de risque, d'insécurité et de culpabilité. Robbins insiste donc sur le fait que lorsque le monde social d'un individu — ou d'une organisation — n'est pas prévisible et que l'on ne peut pas réellement contrôler les conséquences de ses actions, les approches déontologiques ont beaucoup plus de sens (Robbins, 2010). La sécurité qu'offre le cadre déontologique est attrayante à nombreux égards et pas seulement dans le domaine religieux.

¹⁹ Il inclut dans le pentecôtisme toutes les formes de christianisme charismatique afin de faciliter la lecture.

Jane Guyer a étudié parallèlement les discours des évangélistes et du monde économique (2007) et mis en avant l'importance du temps dans la compréhension des styles de raisonnement moraux. L'investissement dans un futur lointain hypothétique ainsi qu'un discours sur le présent immédiat sont ce qui caractérise les discours évangéliques, économiques et politiques de nos sociétés contemporaines. Dans cette société du risque, la croyance lointaine au progrès alliée à une pléthore de normes et standards permettent dans cette même configuration d'éviter une posture de responsabilité ou éthique conséquentialiste.

La mise en avant de normes et règle est donc une manière d'éviter cette éthique. Les entreprises comme celle de génomique ethnographié par Hoeyer (2005) ont tendance — avant même de faire face à une pression médiatique ou politique — à produire eux-mêmes des codes et chartes éthiques par prévention. Ils sont cependant préoccupés par un idéal de bien commun futur et hypothétique qui prédomine leur discours (Hoeyer, 2005).

Le respect des principes et normes éthiques assure cette posture morale confortable pour les organisations et managers, les formulaires de consentement font partie de ces stratégies d'adaptation. L'éthique entrepreneuriale dans ces formes de *policies* n'offre pas simplement une protection légale, qui serait un argument trop restrictif, mais aussi une protection morale. La prolifération de normes et standards témoigne selon Bakken (2008) d'une réponse face à la complexité du monde globalisé. Il offre la posture morale la plus confortable allant avec la perte de repère dans un monde de plus en plus incontrôlable.

B. Trajectoires

Les relations entre éthique et religion ne doivent pas être négligées dans l'étude de l'éthique entrepreneuriale, particulièrement après les travaux de Max Weber dans lesquels il mit en évidence l'importance du facteur religieux dans la construction de l'éthique capitaliste (1964). Il est nécessaire d'observer le cheminement et l'influence de l'éthique protestante dans les différentes sphères de la société — plus particulière nord-américaine ou anglaise — qu'il s'agisse de l'économie, le politique, la médecine ou la recherche académique.

La question du rapport entre bioéthique et religion est explorée par CS Campbell (1992). La religion protestante a eu un impact considérable selon l'auteur sur l'éthique dans les sciences et entreprises des pays anglophones, Campbell soutient que la reprise du champ lexical religieux et de ses concepts a largement contribué à la formation de la bioéthique (1999, 1992). Il est important de rappeler que l'éthique — si expertisée et institutionnalisée — est largement influencée par des facteurs historiques et sociaux. Ainsi Bruno Latour insiste sur la porosité entre les différentes institutions sociales et le monde de la recherche (1987).

Guyer (2007) a insisté sur le fait que le tournant concerne principalement l'éthique protestante et la conception du temps a influencé le discours économique nord-américain. Le texte est commenté par Robbins (2007), où il lie ces questions avec celles du changement de posture morale.

Dans son ethnographie de plusieurs banques d'investissement à Chicago et à Londres, Caitlin Zaloom (2006) décrit l'emprunt terminologique des traders au champ lexical religieux. Le chapitre *The discipline of the Speculator*, elle explore l'usage de termes comme discipline comme éthique et la comparaison du marché à la main de Dieu. Les liens entre le capitalisme et le protestantisme ne sont plus à prouver, mais il

est bon de noter que l'influence de l'éthique protestante ne s'est pas arrêtée au domaine économique.

La bioéthique a introduit en premier dans le monde académique les questions d'éthique, car touchée plus rapidement par des scandales dus aux tests sur humains, le scandale raciste de Tuskegee²⁰ provoqua la création, aux États-Unis, du rapport Belmont en 1979. Le rapport Belmont posa les principes d'une première bioéthique. Avec lui naît le concept de consentement éclairé, jusqu'alors inexistant dans la loi américaine.

Il s'est imposé comme paradigme dans les universités américaines et anglaises d'abord. La biomédecine fut longtemps la seule institution à exiger l'adhésion à une charte éthique, et progressivement par le biais de l'anthropologie de la santé — où médicale aux États-Unis, cette exigence s'applique aux sciences humaines qui commencent à devoir se soumettre aux mêmes comités éthiques (Fassin, 2008).

C. L'éthique et le monde académique

Un contraste notable est à noter entre les États-Unis, « où les premiers codes éthiques de la discipline sont rédigés à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et même

²⁰ Cette étude scientifique s'est déroulée à Tuskegee en Alabama de 1932 à 1972. Le but était d'observer l'évolution de la syphilis lorsqu'elle n'était pas traitée, ainsi des participants noirs de classe ouvrière ont été sélectionnés et laissés à mourir. L'affaire éclate en 1970 et provoque un tollé national.

de la Grande-Bretagne, où sont édictés des principes normatifs dans le contexte de la décolonisation de l'Empire britannique» (Fassin 2008) et la France.

Le dispositif des comités éthiques est pour l'instant peu présent en France, mais avec une harmonisation des normes de la recherche scientifique en sciences sociales pourrait mener à l'arrivée d'une contrainte éthique dans les universités et centres de recherche français. De nombreux ouvrages se sont déjà consacrés à la question éthique en anthropologie et dénotent d'un enthousiasme sans précédent pour cette question (Paoletti, 2014; Bonté, 1991; Fluehr-Lobban, 2002; Caplan, 2004). Le lien avec la bioéthique et le monde académique a souvent été décrit comme la seule influence. L'influence de la biomédecine ne reste pas cependant la seule explication, car Fassin l'explique en ces termes :

«Si l'évaluation des protocoles de recherche de sciences sociales par des comités d'éthique inspirés par le modèle biomédical (...) tend à devenir la norme dans de nombreux pays, les associations professionnelles de sociologie et d'anthropologie n'ont toutefois pas été en reste pour produire leurs propres codes éthiques sans attendre qu'on les leur impose.» (Fassin, 2008 : 12)

La production du document signé traduit souvent moins le souci de protéger la personne que de protéger le chercheur (Fassin, 2008). Ce document n'est pas sans rappeler les normes des entreprises, qui sont similairement créées pour protéger la firme.

Les associations professionnelles comme la AAA²¹, aux Etats-Unis, établissent les instructions et *policies* générales de conduite et d'éthique. C'est le Code d'éthique

²¹ American Anthropological Association fondée en 1902 regroupe les chercheurs en anthropologie culturelle, archéologie, linguistique, anthropologie physique et d'anthropologie médicale.

rédigé en 1971 qui établit les principes de la responsabilité professionnelle de l'anthropologue, avec comme contexte la guerre du Vietnam qui a marqué les sciences sociales nord-américaines.

Les contextes de guerre et de conflits armés permettent la plupart du temps d'engager les débats sur la place de l'anthropologue sur son terrain (Price, 2011), ce qui pendant longtemps était laissé à la discrétion de chaque chercheur. Hours et Selim (2000) décrivent le besoin éthique comme surgissant dans des contextes de dérégulation poussée. Même si les codes éthiques ont une valeur indicative, ils ne poursuivent pas avec des sanctions les chercheurs.

«Plutôt que d'y voir une sorte de réaction — dans un sens ou dans un autre — on peut considérer que cette double demande d'«ethnographie de la bioéthique» et d'«éthique de l'ethnographie» (Parker, 2007)

3. Entre anthropologie de l'éthique et éthique de l'anthropologie

En observant l'évolution de la question éthique en entreprise, j'en suis venue progressivement au constat que la même passion éthique était présente en anthropologie. Bien que les échelles varient, l'éthique entrepreneuriale est plus diffusée dans les pays anglo-saxons, parallèlement dans le cas de l'anthropologie, les chartes éthiques et comités sont aussi les plus développés dans ces mêmes pays. Il serait donc bon de s'interroger sur le rapport qu'entretiennent ces deux éthiques et leur implication dans un système moral plus large en pleine mutation.

A. La morale ordinaire / quelques questions d'éthique

Le titre « Entre anthropologie de l'éthique et éthique de l'anthropologie » est emprunté partiellement à un chapitre de Didier Fassin : Entre ethnographie de l'éthique et éthique de l'ethnographie (2008), il décrit particulièrement bien la situation complexe dans laquelle se trouvent les anthropologues étudiant les questions d'éthique, qu'elle soit entrepreneuriale, politique ou biomédicale. L'anthropologie en tant que discipline est aussi impliquée dans la société qui l'entoure et n'échappe pas à ce tournant éthique (Robbins, 2010; Fassin, 2014). La position d'observateur devient donc plus compliquée si une démarche réflexive n'est pas entamée sur le sujet.

Cet objet pourtant ordinaire, car intrinsèque à la condition humaine, est difficilement remis en question dans le cadre de l'anthropologie, car il a longtemps été

étudié comme composante inséparable du social. Une étude réflexive sur la récente passion éthique de l'anthropologie serait pourtant bénéfique.

La première question a été de Norbert Elias qui s'interrogea sur les postures épistémologiques de la distanciation et de l'engagement (1993). Aux États-Unis, Howard S. Becker posa la question : De quel côté sommes-nous (1967)? Il postulera ensuite que l'anthropologie devrait se placer du côté des dominés pour une raison simplement morale.

Nancy Scheper-Hugues, dans un article fondateur *The Primacy of the Ethical* (1995), posa les jalons pour une anthropologie politiquement et moralement engagée. En mettant les politiques de la représentation et le pouvoir qu'il procurait aux anthropologues au centre de l'analyse, Scheper-Hughes remet en cause la neutralité méthodologique et les postures morales plus larges de l'anthropologie. L'ignorance d'une injustice sous-entend pour l'auteur l'implication de l'anthropologue dans le système de pouvoir et de silence préexistants.

De la même manière que la morale façonne les choix des entreprises, l'anthropologue est aussi sujet à ces dilemmes éthiques. Le monde académique a tendance à justifier sa posture de spectateur et revendiquer une objectivité, voire une neutralité de leur production scientifique, ces questionnements ont longtemps été laissés « sans commentaires » (Copans, 1999).

Plusieurs événements²² ont remis en question la posture de l'anthropologue sur son terrain. Ainsi, la morale des anthropologues s'est progressivement installée dans le débat de la discipline, il s'agissait à ce moment de restituer l'anthropologie comme sujet historique et social avant tout (Bonté, 1999).

Marc Augé il y a vingt ans a commencé à parler des crises qu'abrite l'anthropologie, cependant une anthropologie de l'anthropologie demeure selon

²² Seconde Guerre Mondiale, Décolonisation, Guerre du Vietnam par exemple

Copans (2000), l'ultime tabou très peu exploré — pas plus qu'au début du siècle dernier en tout cas. Il appelle à une étude comparative de différentes traditions anthropologiques et ses rapports qu'elles entretiennent avec leurs sociétés respectives.

Le point commun entre les traditions est une pratique du terrain mythique et très individualisé, ce qui ne rend pas la discussion sur la morale de l'ethnographie plus simple. «L'extrême individualisation de l'expérience de terrain amène pourtant l'anthropologue à considérer celui-ci comme "chasse gardée"» (Bonté, 1991). Cette morale tacite et personnelle de l'anthropologue est désormais appelée à l'explicitation, la normalisation et la bureaucratisation.

B. Les nouvelles bureaucraties de la vertu

Nous avons affaire à une bureaucratisation sans précédent de l'anthropologie, l'inflation normative dont elle témoigne n'est pourtant pas inédite à l'anthropologie. La diffusion de la bureaucratie néo-libérale, comme processus de formalisation et d'abstraction (Hibou, 2012), dans plusieurs domaines de la société a été commentée par Max Weber.

En effet, Weber a montré que la montée du capitalisme et du libéralisme allait de pair avec la montée de la bureaucratie (1959/2003). La montée de cette bureaucratie est le résultat de la rationalisation de l'existence humaine. Weber va même parler de la bureaucratisation dans tous les domaines (1971) en parlant des partis politiques, les lobbies, les Églises entre autres. Les enjeux de régulation et de normalisation croisent bien évidemment les questions de pouvoir et de gouvernance,

mais le constat est que plus on dérègle, plus on bureaucratise (Hours & Selim, 2000).

L'étude de la diffusion de ce modèle permet de repenser les configurations libérales contemporaines et leur influence sur les institutions de la société (Hibou, 2012). La bureaucratie de la morale est un phénomène récent, ce dispositif permet la coercition d'une morale rationalisée. Le rôle de l'Etat dans la société est alors à remettre en question. L'éthique rationalisée est-elle un signe du recul de l'état? C'est ce que propose Fassin, l'éthique est le signe de la fragmentation de l'État. (Fassin, 2006), le pouvoir bureaucratique constitue certes un exercice de pouvoir en soi. « Pour utiliser un vocabulaire foucauldien, on pourrait dire que la gouvernabilité contemporaine suppose le déploiement d'un registre éthique avec ses formes de justification et d'évaluation » (Fassin, 2008 : 120)

Un ouvrage particulier met en lumière les changements de mode de gouvernance : La bureaucratiation du monde à l'ère néolibérale de la politologue Béatrice Hibou. Elle étudie la diffusion du modèle bureaucratique néo-libéral. De la même manière que l'éthique s'est bureaucratisée dans les entreprises, ce mode de gestion des dilemmes moraux s'est installé dans la discipline anthropologique. Cette ambition pour une anthropologie transnationale effrénée que décrit Nancy Sheper-Hughes (1995) semble être un facteur d'affinités avec ce modèle.

Charles Bosk décrit un récit type de justification des comités éthiques : les abus commis par les chercheurs, une évaluation des risques puis des fiches de consentement éclairé. Pour décrire ces processus, il parle ainsi des nouvelles bureaucraties de la vertu, dont il détaille la géographie divisée en deux secteurs : le centre et la périphérie (2007). Au centre on retrouve les institutions qui gèrent la production et la diffusion des normes, à la périphérie se concentrent les procédures et bureaux. Les universités ont, selon Bosk reproduit ce modèle éthique, où l'on se préoccupe essentiellement de faire respecter les règles formellement. Le discours

éthique en anthropologie se concentre surtout sur des questions de responsabilité et de bienveillance.

L'impératif de responsabilité et de bienveillance ne se résume cependant pas à l'application procédurale de codes définissant des règles de bonne conduite. (Jacob, 2007). Jacob rapproche l'éthique de la recherche anthropologique et l'éthique entrepreneuriale en ce qu'elles témoignent de la bureaucratisation des éthiques modernes. Cette rationalisation de la morale dans la société du risque est révélatrice du passage d'une éthique de responsabilité à une éthique de conviction, comme étudié plus tôt (Robbins, 2010).

En effet, la question n'est pas de contrôler ou même de moraliser l'ethnographie — tout comme le capitalisme —, mais bien de se libérer en quelque sorte de la culpabilité. Didier Fassin se positionne contre ce mode de raisonnement moral et pense que la solution ne se trouve pas dans la mise en œuvre de normes, codes et règles, mais dans le dialogue et l'explication des questions éthiques (2007). Beaucoup d'anthropologues résistent cependant à cette bureaucratisation de la morale au sein de la recherche (Fassin, 2007; Bonté, 1991; Caplan, 2003).

C. Vers une éthique de l'anthropologie?

L'étude de l'éthique est d'autant plus complexe que l'anthropologie elle-même est impliquée dans sa propre éthique. Parker appelle à porter une attention particulière à ce phénomène qui a plusieurs tenants, dont un qu'il nomme éthique de l'ethnographie (2007) qui concerne la discipline comme organisation professionnelle (associations, comités). Fassin décrit dans son article *The Ethical Turn in Anthropology*, les tenants et aboutants de ce tournant éthique :

« Finally, little reflexive attention has been paid to the historical meaning of the recent ethical turn in anthropology. A significant evolution of contemporary society has been (...) the invocation of ethics in a wide range of human activities, from finance or development to medicine and research (...) The critical examination of this parallel evolution of society and those who study it seems all the more necessary. (...) By echoing the language used by politicians, corporate groups, public relations strategists, and non-governmental organizations, among others, social scientists contribute to produce and legitimize it. » (Fassin, 2014 : 433)

Il est important de noter l'évolution parallèle de l'anthropologie dans la société et la manière dont elle influence les autres domaines, ou du moins la manière dont ils s'interinfluencent. Joel Robbins appelle à une plus grande réflexivité quant au changement de positionnement moral de l'anthropologie en tant que discipline, selon lui un déplacement vers une éthique déontologique s'est opéré dans les deux dernières décennies et il dénonce cette « béquille déontologique » (2010) qui permet de justifier une amoralité qui ressemblerait presque à son homologue économique (Caillé, 200). En commentant un article de Speed (2006), il met avant ce tournant déontologique, en montrant que tout comme dans les autres domaines de la société :

« In a world where we are unable to gauge the practical consequences of our actions (...) we best lay down clear deontological rules for what constitutes good practice and make sure to follow them, finding our sense of moral security in the fact of our having done so. » (Robbins, 2010 : 127)

L'étude de l'éthique entrepreneuriale sous un angle plus large nous a permis de dégager des logiques locales ainsi que globales et d'observer les articulations qui animent le discours éthique contemporain. Ainsi, nous avons pu voir

la manière dont le discours moral est invoqué et utilisé dans notre société post-industrielle et quels changements de raisonnement moral ont rythmé les décennies passées, en entreprise comme en anthropologie.

L'anthropologie de l'anthropologie reste une aventure périlleuse qui appelle à la mesure. Il existe une difficulté réelle à étudier la morale de l'anthropologie en tant qu'institution, un espace de discussion réflexif devrait être plus investi. En effet, étudier le changement de raisonnement moral qui touche l'anthropologie n'est pas aisé mais l'étude de l'éthique entrepreneuriale offre une vision alternative de ce tournant. L'éthique entrepreneuriale constitue en cela un objet ordinaire, mais tellement édifiant en ce qu'il nous apprend de nous même. Et n'est-ce pas là le but de la démarche anthropologique ?